

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



DE QUOI S'AGIT-IL ?

La loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER), publiée en mars 2023, demande aux communes de planifier le développement des énergies renouvelables. Elle doit faciliter l'objectif d'atteindre la neutralité carbone voulu par le Gouvernement d'ici 2050 en réduisant les consommations énergétiques qui dépendent des énergies fossiles (gaz, fioul, carburant) et faciliter les projets d'auto-consommation et la transition écologique.

LES TYPES D'ENERGIE

Il existe 4 principaux types d'énergies renouvelables prioritaires :

1. éolien (éoliennes)
2. solaire (panneaux de production photovoltaïque et/ou thermique)
3. méthanisation (unités de méthanisation et/ou de biogaz)
4. chaleur renouvelable (réseaux de chaleur par la géothermie)

Rives-d'Autise doit donc définir sur son territoire les zones qui pourraient accueillir des sources d'énergies renouvelables.

UNE CONCERTATION

Une concertation avec les habitants doit avoir lieu pour définir les périmètres des zones d'accélération qui pourraient accueillir des projets sur notre territoire.

A savoir : cette concertation se déroulera à compter de la distribution de ce flyer jusqu'au 14 juillet 2024.

Des permanences se tiendront en mairie annexe de Oulmes le vendredi 5 juillet de 9 h à 12 h, et en mairie de Nieul-sur-l'Autise le jeudi 4 juillet et le mardi 9 juillet de 14 h à 19 h. Un registre y sera à disposition pour recueillir vos remarques.

VOUS POUVEZ ACCÉDER À LA CONSULTATION EN LIGNE, VIA UNE PAGE INTERNET DÉDIÉE OU LA PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE DES COLLECTIVITÉS LIGÉRIENNES D'E-COLLECTIVITÉS : [HTTPS://PARTICIPER.ECOLLECTIVITES.FR/](https://participer.ecollectivites.fr/) OU VIA CE MÊME LIEN EN PASSANT PAR LE SITE INTERNET COMMUNAL [HTTPS://RIVES-AUTISE.FR/](https://rives-autise.fr/)



Commune de RIVES-D'AUTISE

Nieul-sur-l'Autise et Oulmes



FLASH D'INFORMATION

JUIN 2024

N° 24



Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise
3 rue Aliénor d'Aquitaine
Tél : 02.51.52.40.12
mairie@rives-autise.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14h00 à 17h30
Mercredi 9h00 à 12h30

Mairie annexe d'Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.52.40.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h30



Agence postale de Nieul-sur-l'Autise

14 place du Forail
Tél : 02.51.52.19.35
Du lundi au vendredi
de 14h00 à 16h30
Samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale d'Oulmes

7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.00.36.40
Mardi, mercredi,
vendredi, samedi
de 8h15 à 12h00



Permanence des élus

Michel BOSSARD, Maire
Sur rendez-vous
Tél : 02.51.52.40.12

Les maires délégués et les adjoints

Lors de leurs permanences
ou sur rendez-vous
Renseignements en mairie

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - RAPPELS



PROCURATION

Vous êtes absents les 30 juin et/ou 7 juillet ?

Dès à présent vous pouvez donner procuration pour voter. Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr ou en commissariat ou en brigade de gendarmerie.

N'attendez pas le dernier moment pour pouvoir voter !

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

Pour pouvoir voter, vous devez présenter une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser, ...).

CHANGEMENT AU SALON DE COIFFURE DE NIEUL

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de votre nouveau salon de coiffure au 8 rue Pierre Brisson.



Je m'appelle **Coraline**, passionnée et expérimentée, et serai à l'écoute de vos besoins et de vos envies.

Je vous proposerai une large gamme de services allant de la simple coupe de cheveux à la coloration, balayage, soin capillaire, etc.. Et je vous proposerai également le service barbier. Spécialisée dans la coiffure de mariage et de soirée, je suis prête à vous accompagner pour créer la coiffure de vos rêves pour ce jour si spécial.

Au plaisir de vous accueillir dans votre nouveau salon de coiffure et de vous offrir une expérience unique de beauté et de bien-être. Restez connectés pour plus d'informations sur l'ouverture officielle.

☎ : 02.51.52.42.48 - Mail : lesalon085@gmail.com

Lundi : 14h-18h - Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-19h
Mercredi : 9h-12h - Samedi : 8h-13h

BIBLIOTHÈQUE - « PARTIR EN LIVRE »

« Partir en livre » à Vendée Sèvre Autise, c'est deux calèches qui parcourent le territoire en quête de livres et d'animations explosives !

Au programme : du cirque aérien, des comédiens, des danseurs, de la linogravure, de la littérature, des mangas, des romans pour petits et grands, des balades, des régales ! Voir le détail sur le site internet.

Rendez-vous le JEUDI 18 JUILLET à Nieul-sur-l'Autise (animation gratuite)

SOIRÉE / DÉBAT AVEC LA PRÉSIDENTE DE RÉGION



La Présidente de Région Pays de la Loire vous invite à une soirée débat

le **Jeudi 27 juin 2024 - 19 h**

Salle des Ormes - Oulmes